Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 11 (1981)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Limite valable jusqu'au 31.12.1980

Personne seule:

entre Fr. 10 401.— et Fr. 13 000.—

Couple:

entre Fr.15 801.— et Fr. 20 000.—. Limite valable dès le 1er janvier 1981 Personne seule:

entre Fr. 10 901.— et Fr. 14 000.—

Couple:

entre Fr. 16 601.— et Fr. 21 000.—.

Oue faut-il faire si vous avez des difficultés à payer votre cotisation malgré le subside octroyé ou parce qu'un subside n'a pas pu vous être accordé?

Tout d'abord, il se peut que vous avez bénéficié récemment d'une taxation intermédiaire à la suite d'une cessation d'activité, par exemple, ou que vous ne soyez que l'usufruitier d'une fortune et que cet élément ait échappé à l'Organe cantonal de contrôle. Dans ces cas, il faut vous présenter avec tous les justificatifs utiles à l'agence communale d'assurances sociales de votre lieu de domicile. Il se peut aussi que votre revenu se situe juste audessus des limites de la LEAM (Fr. 10 900.—/Fr. 16 600.—) ou de l'ECAM (Fr. 14 000.--/ Fr. 21 000.—) et que vous n'arriviez pas à payer votre cotisation. Dans ce cas aussi, vous pouvez, sauf si votre entretien est entièrement pris en charge par l'aide sociale vaudoise (anciennement assistance publique) vous rendre à l'agence communale d'assurances sociales de votre lieu de domicile avec tous les justificatifs de vos ressources et de vos charges pour demander que l'on examine si vous pouvez bénéficier d'un subside spécial LEAM ou ECAM.

Le mois prochain, nous vous donnerons des informations concernant le nouveau montant mensuel de la cotisation des personnes âgées et nous vous renseignerons sur le système des subsides des autres cantons romands.

G.M.

Compléments d'information relatifs à la rubrique de décembre

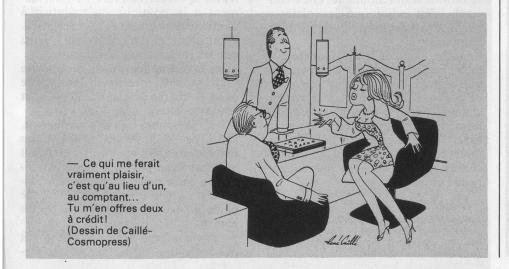
Jura

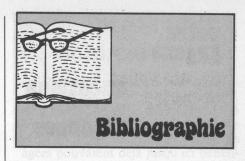
Pro Senectute Jura a conclu un contrat collectif d'assurance maladie avec une caisse reconnue. Les candidats ont la possibilité d'y adhérer dès 60 ans, sans limite d'âge supérieure. Ils sont admis éventuellement avec une réserve qui sera applicable au maximum pendant cinq ans. Tous renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès de Pro Senectute Jura, Avenue de la Gare 49, 2800 Delémont. Tél. 066 22 30 68.

Valais

Certaines caisses maladie avant une agence en Valais acceptent des candidats âgés de plus de

Tous renseignements à ce suiet peuvent être obtenus auprès des Centres Pro Senectute ou de son secrétariat cantonal, Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion. Tél. 027 22 07 41.





Marie-Pierre Dupont et Viviane Mermod-Gasser, La Rue aux Mille Visages, Photos de Georges Stärk.

Cet ouvrage qui vient de paraître aux Editions Mondo constitue une excellente occasion de cadeau. Voilà un livre de délassement, fort bien écrit par deux jeunes journalistes bien connues. Cet ouvrage aurait d'ailleurs bien pu s'appeler «La Rue, Théâtre du Monde», car en une vingtaine de chapitres très bien enlevés, c'est un véritable festival de vues et de couleurs qui entraîne le lecteur.

Mais attention, cet ouvrage n'est pas qu'une succession d'articles d'actualité; sous les anecdotes, les auteurs ont su saisir, dans la rue, la densité de l'existence quotidienne, sa beauté et ses drames, son anonymat et parfois sa violence. Le lecteur ne pourra qu'être pris par la succession des scènes décrites. Ce livre se lit comme un roman. La Rue aux Mille Visages, c'est aussi un merveilleux album de photogra-phies. Georges Stärk nous offre un extraordinaire panorama de photos toutes plus vivantes les unes que les autres; c'est un véritable tour du monde derrière son objectif attentif et très personnel. La mise en page est extrêmement joyeuse. Le tout est bien sympathique.

Se commande aux Editions Mondo, 1800 Vevey, Fr. 15.50 + 500 points Mondo. En librairie Fr. 39.-.

Philippe Garbani et Jean Schmid, Le Syndicalisme suisse — Histoire politique de l'Union syndicale. Lausanne, Editions d'en bas (case postale 304, 1000 Lausanne 17), 272 pages. Fr. 19.80. Nombreuses illustrations.

L'Union syndicale suisse a fêté son centenaire dans une situation difficile. La crise, l'inflation, le chômage restent menaçants. Les syndicats subissent une certaine crise des effectifs, ainsi que des critiques à l'égard de leur politique de «Paix du travail», de leur fonctionnement interne et de leur rôle politique.

C'est cette histoire que le livre de Philippe Garbani et Jean Schmid expose. Cette étude est un instrument de travail et de réflexion.

19